



110, avenue de Lespinet
31400 Toulouse
Téléphone 05 61 52 64 09
Télécopie 05 61 32 12 41

DIAMIP

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009



Aux membres adhérents de l'association DIAMIP,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 11 mai 2004, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à contrôler notamment la comptabilisation des opérations de trésorerie réalisées au cours de l'exercice ainsi que les opérations relatives aux subventions reçues sur l'exercice.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes de votre association, grâce à la prise de connaissance et aux tests effectués sur les procédures mises en place par votre association pour appréhender ces opérations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Toulouse, le 9 avril 2010

Le Commissaire aux Comptes

D'AGRAIN & ASSOCIES

Pierre d'Again

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1 31/12/2008 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	54 487.11	54 150.11	337.00	935.00	598.00	63.96
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	39 427.33	33 349.30	6 078.03	14 470.03	8 392.00	58.00
	Autres immobilisations corporelles	748.69	748.69				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	15.00		15.00	15.00			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	TOTAL I	94 678.13	88 248.10	6 430.03	15 420.03	8 990.00	58.30
Comptes de liaison	TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	51 285.60		51 285.60		51 285.60	
	Autres créances						
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	310 438.98		310 438.98	409 449.73	99 010.75	24.18	
Charges constatées d'avance (3)	8 175.48		8 175.48	8 157.71	17.77	0.22	
	TOTAL III	369 900.06		369 900.06	417 607.44	47 707.38	11.42
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	464 578.19	88 248.10	376 330.09	433 027.47	56 697.38	13.09

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	564 404.26		564 404.26			
	Report à nouveau	138 262.59				138 262.59	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	75 248.17		138 262.59		63 014.42	45.58
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	350 893.50		426 141.67		75 248.17	17.66
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						
	Dettes fiscales et sociales	2 562.30		2 916.32		354.02	12.14
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	22 874.29		3 969.48		18 904.81	476.25
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	TOTAL IV	25 436.59		6 885.80		18 550.79	269.41
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	376 330.09		433 027.47		56 697.38	13.09

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

25 436.59 6 885.80

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
CHIFFRE D'AFFAIRES NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	656 372.00		654 549.75		1 822.25	0.28
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			68.18		68.18	100.00
Collectes						
Cotisations						
Autres produits						
TOTAL I	656 372.00		654 617.93		1 754.07	0.27
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	669 225.78		710 247.82		41 022.04	5.78
Impôts, taxes et versements assimilés	148.33		346.19		197.86	57.15
Salaires et traitements	19 687.54		18 705.67		981.87	5.25
Charges sociales	14 325.52		14 436.85		111.33	0.77
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	8 990.00		12 482.84		3 492.84	27.98
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association	20 318.75		39 181.86		18 863.11	48.14
Autres charges (2)			0.29		0.29	100.00
TOTAL II	732 695.92		795 401.52		62 705.60	7.83
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	76 323.92		140 783.59		64 459.67	45.79
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	1 045.75		4 195.00		3 149.25	75.07
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	1 045.75		4 195.00		3 149.25	75.07
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 045.75		4 195.00		3 149.25	75.07
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	75 278.17		136 588.59		61 310.42	44.89
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	30.00		80.00		50.00	62.50
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	30.00		80.00		50.00	62.50
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 754.00		1 754.00	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII			1 754.00		1 754.00	100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	30.00		1 674.00		1 704.00	101.79
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	657 447.75		658 892.93		1 445.18	0.22
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	732 695.92		797 155.52		64 459.60	8.09
SOLDE INTERMEDIAIRE	75 248.17		138 262.59		63 014.42	45.58
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	75 248.17		138 262.59		63 014.42	45.58

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Suite à un avenant à la convention de financement du 15/12/2009, il sera versé une subvention complémentaire de 50 000 € au titre de 2009.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	54 487		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	39 427		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	749		
TOTAL	40 176		
Autres participations	15		
TOTAL	15		
TOTAL GENERAL	94 678		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			54 487	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			39 427	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			749	
TOTAL			40 176	
Autres participations			15	
TOTAL			15	
TOTAL GENERAL			94 678	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	53 552	598		54 150
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	24 957	8 392		33 349
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	749			749
TOTAL	25 706	8 392		34 098
TOTAL GENERAL	79 258	8 990		88 248

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	598				
Instal.techniques matériel outillage indus.	8 392				
TOTAL	8 392				
TOTAL GENERAL	8 990				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	564 404				564 404
Report à nouveau			138 263	276 525	138 263
RESULTAT DE L'EXERCICE	138 263			63 014	75 248
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	426 142		138 263	213 511	350 894

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	51 286	51 286	
Charges constatées d'avance	8 175	8 175	
TOTAL	59 461	59 461	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 562	2 562		
Autres dettes	22 874	22 874		
TOTAL	25 437	25 437		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
Subvention URCAM	650 000	650 000	650 000		
TOTAL	650 000	650 000	650 000		

L'association DIAMIP s'est vu accordée au titre de 2009 une subvention de fonctionnement de l'URCAM d'un montant de 650 K€ dont 50 K€ restant à recevoir au 31/12/09. Cette subvention s'inscrit dans le cadre de la convention de financement au titre du Fonds d'Intervention pour la Qualité et la Coordination des Soins (FICQS) en date du 27 mai 2009 modifiée par deux avenants successifs du 18 août 2009 et du 15 décembre 2009.

L'ensemble des actions financées par cette subvention ont été menées au cours de l'exercice.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 175
Total	8 175



DIAMIP

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009



Aux membres adhérents de l'association DIAMIP,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Toulouse, le 9 avril 2010

Le Commissaire aux Comptes

D'AGRAIN & ASSOCIES

Pierre d'Agrain